



[Sécheresse et gestion de l'eau]

Eléphant Bleu sensibilise sur la protection des ressources en eau

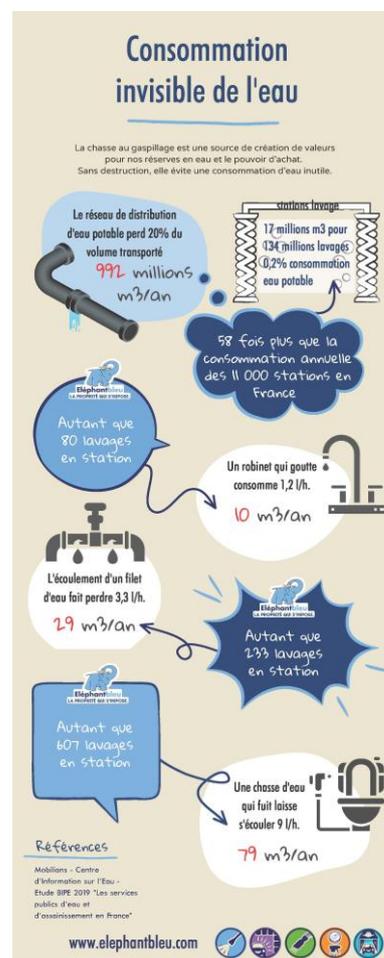
L'enseigne se mobilise, informe le public sur la portée écologique, économique et sociale des différentes pratiques de lavage. Elle discute avec les pouvoirs publics en faveur d'une gestion concertée de l'eau et s'adresse aux médias pour que le sujet du lavage automobile soit pris en considération à la hauteur des enjeux. La gestion des boues d'épuration, dont les boues de lavage automobile collectées par les centres, constitue un enjeu environnemental essentiel pour les services publics d'eau et d'assainissement.

Depuis septembre 2022, les discussions autour de la gestion des crises sécheresse sont en cours. La situation inédite que nous traversons révèle le franchissement d'une étape dans le réchauffement climatique et ses impacts. Au plus fort du pic sécheresse en août 2022, toute la France était touchée par des arrêtés. Cette année, dès le 8 mars, 7 départements étaient déjà en état critique (source [Propluvia](#)).

Les mesures réflexe sont de viser en priorité, à juste titre, la réduction de la consommation en eau. Elles ciblent les consommateurs mais négligent la chasse au gaspillage. Pourtant, rien que les fuites des réseaux d'eau potable font perdre 20% du volume distribué (992 millions de m³ par an). Les fuites domestiques représentent plusieurs milliers de litres d'eau perdus inutilement. Par ailleurs, une gestion responsable de l'eau implique de corréliser la consommation de l'eau à la préservation des ressources.

Les hydrocarbures et métaux lourds, parmi les micropolluants présents dans les eaux de surface et souterraines, ont fait l'objet d'un plan gouvernemental entre 2016 et 2021 privilégiant les actions de réduction des émissions à la source. Par ailleurs, la valorisation des boues d'épuration, dont les boues de lavage, participe à l'économie circulaire soutenue par l'Etat.

Dans ce sens, les centres de lavage entrent pleinement dans la chaîne de dépollution de la filière automobile. Ils font de l'eau un usage utile et maîtrisé en n'utilisant que 0,2% de la consommation totale d'eau potable. Pourtant...



Sommaire

Fermer les centres de lavage :	2
Pour économiser l'eau, le gouvernement propose d'en consommer 3 fois plus	3
Des choix politiques qui laissent des traces d'hydrocarbures et de métaux lourds	4
Revendications des professionnels	5
Le paradoxe de mesures contradictoires	6
Annexe : décryptage en infographies	7

Fermer les centres de lavage : gaspillage d'eau, pollution supplémentaire et professionnels en difficulté

L'ignorance des bénéfices du lavage en station sur la consommation d'eau et la dépollution de la mobilité, l'absence de concertation avec les professionnels, amènent à des décisions arbitraires et injustes. Les conséquences sont lourdes sur la préservation de la ressource en eau, sur la pollution et sur l'économie, en utilisant comme bouc émissaire, un secteur indispensable à la transition écologique. La filière du lavage professionnel est la seule à pouvoir maîtriser les polluants de la mobilité, raison pour laquelle le lavage à domicile est interdit, en l'absence de dispositif de traitement.

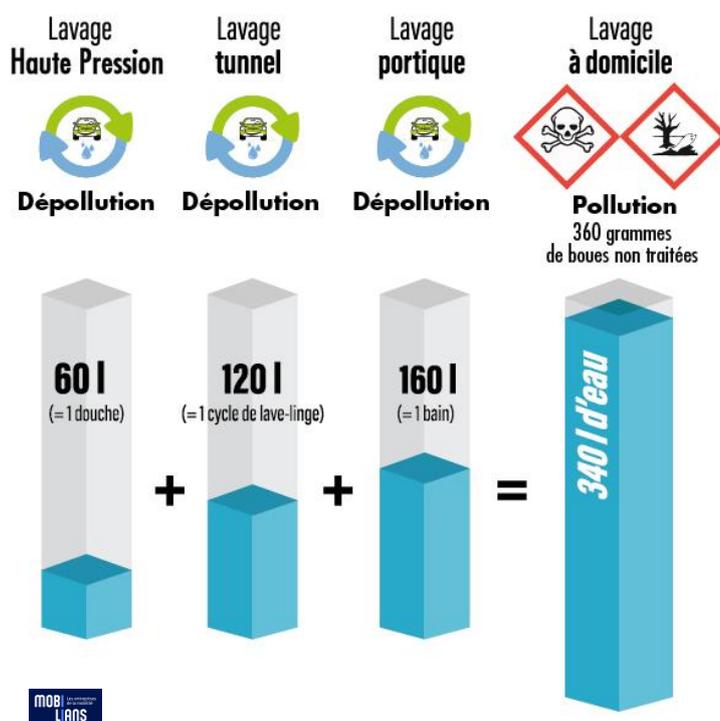
Bilan sécheresse 2022 (diaporama chiffré)

Sur les 11 000 centres de lavage implantés en France, 93% ont été concernés par des fermetures, totales ou partielles, au pic de la crise 2022 qui s'est étendue sur 93 départements. En moyenne, les fermetures ont duré 60 jours, jusqu'à 120 jours pour certains. Seulement 5% ont été indemnisés de leur perte d'activité et ils sont les derniers. Les assurances ont dénoncé les clauses liées aux risques climatiques. Moins de 50% de demandes de chômage partielles ont été acceptées. Selon le sondage de Mobilians auprès de 827 adhérents, l'addition se solde avec une perte moyenne de chiffre d'affaires de 19 122 € par centre (avec une variable de 2 600 à 150 000 euros). Elle est supportée sans indemnisation par les exploitants, dont la majorité n'est pas salariée.

Pendant ce temps-là, 2 640 tonnes de boues polluées contenant 20% d'hydrocarbures et 0,2% de métaux lourds, n'ont pas été collectées. Le lavage à domicile, qui représente déjà 38% des pratiques, a augmenté de 12% entre 2021 et 2022. Il a généré une surconsommation de 210 litres d'eau par lavage, soit plus de 2,5 millions de m³ sur l'année.

1 an de lavage à domicile consomme autant d'eau qu'un centre de lavage pendant 2,5 ans (source Mobilians).

Un centre de lavage renvoie 95% de l'eau utilisée vers les stations d'épuration et collecte 16 kg de polluants par jour en réalisant 45 lavages en moyenne. Ces boues sont traitées pour être revalorisées, principalement en combustible pour l'industrie et en sable pour les travaux dans le BTP. Les 5% d'eau réellement consommés, soit 6 litres environ, sont issus de l'évaporation naturelle. **Un lavage Haute Pression demande ainsi en moyenne 6 litres d'eau**, contre 130 à domicile (seau ou tuyau).



« Fermer un centre ne stoppe pas l'envie de laver sa voiture. Notre métier correspond à un besoin, celui de l'entretien de la voiture, qui peut être indispensable (vente, véhicules sanitaires, transport de personnes, alimentaire, de location, commerciaux...). Nous sommes fiers de notre métier et de notre rôle, qui est d'intérêt public et écologique mais sommes dans l'incompréhension totale de la gestion de l'eau. De plus, l'état ne nous accorde pas d'aide, aucun commerce n'a jamais été traité de la sorte », **Richard Magnaud, franchisé à Amiens (60).**

Pour économiser l'eau, le gouvernement propose d'en consommer 3 fois plus

Les professionnels ont conscience que le lavage automobile symbolise l'usage de l'eau et rend visible l'action publique par des fermetures partielles ou totales des centres professionnels. Première ressource de leur activité, ils savent également que l'eau est précieuse et qu'ils ont tout intérêt à la préserver.

Pour autant, les mesures de fermeture, inégales d'un département à l'autre, voire d'un trottoir à l'autre, place les centres en situation de concurrence déloyale, sous l'effet de l'action de l'Etat lui-même. Elles entretiennent par ailleurs la confusion, autant des professionnels que des consommateurs. Pire, elles envoient les mauvais signaux, brouillent durablement les messages d'une gestion responsable de l'eau et déclenchent des effets contre-productifs.

L'ambiguïté du Guide sécheresse, qui laisse entendre que le lavage à domicile est autorisé hors période de restrictions alors qu'il est implicitement interdit dans les codes de la santé publique et de l'environnement, dans les réglementations départementales¹, alimentent les malentendus. Par des actions contradictoires, ils créent des paradoxes et rendent incompréhensibles les messages réglementaires et environnementaux.



« Quand on entend nos clients dire qu'ils laveront chez eux si le centre est fermé, la portée des messages des décisions préfectorales laisse peu de place au doute », **Victor Bouvet, franchisee Eléphant Bleu à Lons le Saunier (39).**

¹ Le Code de la santé publique (art. L1331-10) interdit tout déversement d'eaux usées, autres que domestiques, dans le réseau public de collecte.

Le Code de l'Environnement (art. L210-1 et L216-6) prévoit que le fait de déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles, souterraines, directement ou indirectement, des substances dont l'action ou les réactions entraînent des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune, est passible de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

L'annexe art.99 - Arrêté du 20/11/1979 du règlement sanitaire départemental interdit le lavage des voitures sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics.

Des choix politiques qui laissent des traces d'hydrocarbures et de métaux lourds

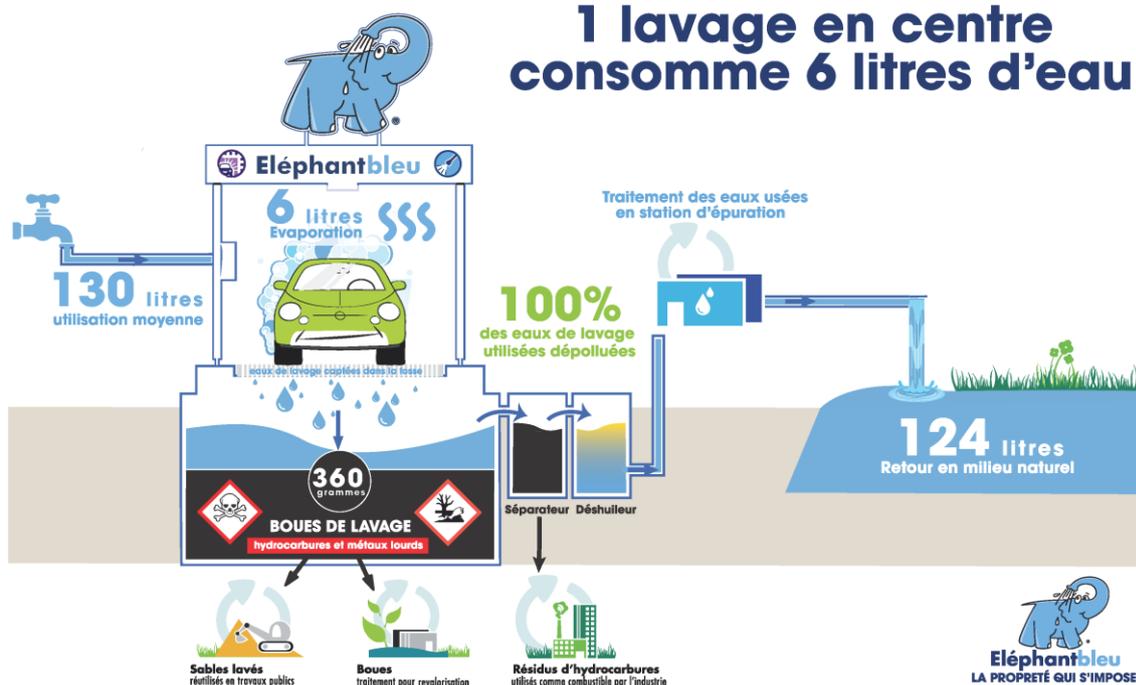
Empêcher les centres de lavage de remplir leur fonction est sanctionné par des effets durables sur les bonnes pratiques du lavage, l'environnement, sur l'économie nationale et locale, sur l'entrepreneuriat et l'image de la profession.

Maillon de la transition écologique de la mobilité, les stations de lavage sont le meilleur vecteur d'élimination des polluants. Elles demeurent les seuls systèmes existants capables de collecter, quantifier et identifier les polluants issus de la mobilité sur l'ensemble du territoire. Les fosses à décantation et filtres à hydrocarbure permettent de vérifier la présence et l'état des systèmes de tri des polluants. Bons et factures d'enlèvement des polluants par les sociétés agréées, déclarations sur la plateforme du gouvernement [Trackdéchets](#) dédiée aux déchets dangereux, attestent des volumes et substances collectés en assurant leur traçabilité.

Les stations de lavage, qui investissent entre 400 000 et 500 000 € en équipement et gestion de dépollution, intègrent les 3 premières fonctions d'une station d'épuration : décantation, déshuilage et collecte des boues, des graisses et hydrocarbures. Les eaux dépolluées, 95% du volume utilisé, sont renvoyées en station d'épuration. Les boues polluées, 360 grammes par lavage, sont récupérées, traitées et pacifiées.

CENTRE DE DEPOLLUTION

1 lavage en centre consomme 6 litres d'eau



Pourquoi laver sa voiture dans un centre est écologique ? [vidéo](#) & [reportage photos](#)

Le lavage automobile en station, qui collecte des micropolluants, est face à une problématique semblable à celles des microplastiques... Ne pas le prendre en compte nous expose à une pollution invisible mais dévastatrice à grande échelle.



« La vocation de notre concept de centres est d'offrir un lavage toujours plus efficace en trouvant le bon mix entre plusieurs paramètres : la sobriété en eau, le recyclage raisonné (limiter le recours aux produits chimiques selon le volume d'eau utilisé par système de lavage), la facilité d'accès aux services, la qualité de lavage et dépollution, l'efficacité et la simplicité d'utilisation »,
Jean-Christophe Rogez, Responsable réseau franchise Eléphant Bleu.

Revendications des professionnels

La première revendication est la reconnaissance du métier du lavage professionnel et de sa fonction de dépollution.

Même si la mobilité est en pleine transformation, la voiture reste le principal moyen de locomotion et le parc en compte plus de 38 millions. Elle est utilisée par 73% des Français rien que pour aller travailler.

A court, moyen et long terme, occulter la dépollution de la mobilité dans le dispositif de la transition écologique du transport routier est la faille d'une politique vertueuse, sincère et efficace. Elle se prive d'une solution simple, efficace et peu contraignante pour réduire l'empreinte environnementale du parc automobile.

« La crise a révélé que le lavage automobile est un secteur inconnu des pouvoirs publics, vu comme une activité annexe de la grande distribution ou des pétroliers. Ils ne savent pas qu'elle est gérée principalement par des entrepreneurs indépendants, des franchisés, des TPE », Victor Bouvet.

La deuxième réclamation est l'indemnisation de la perte d'activité liée à des fermetures administratives suite à une catastrophe naturelle. Quelle entreprise peut résister à l'absence de revenus pendant 2 à 4 mois ? A des degrés différents, près de 10 000 professionnels sont confrontés au problème sur les 11 000 points de lavage en France estimés par Mobilians.

« Notre profession risque de disparaître avec le cumul de deux années de Covid, de l'augmentation des coûts des énergies et des deux à trois mois de fermeture annuelle pour cause de sécheresse », Richard Magnaud.

Le secteur du lavage est essentiellement constitué d'entrepreneurs indépendants et de franchisés. Ils sont investisseurs exploitants ou constituent leur patrimoine en vue de leur retraite et de leur succession. Ils sont engagés sur des investissements à moyen et long terme et sont aujourd'hui relégués au rang de dommage collatéral, sans plus de considération. Vu comme un mal plutôt qu'une solution, la filière du lavage doit assumer les contraintes d'une situation climatique de crise, pourtant prévisible mais dont les répercussions et les solutions préventives n'ont pas été anticipées.

Début 2023, les pouvoirs publics ont retoqué la demande d'indemnisation des professionnels du lavage en station avec une fin de non-recevoir.

La leçon de cet été doit servir à reconsidérer la gestion de l'eau, à titre préventif et en situation de crise. Dans cette optique, la révision du guide sécheresse s'impose pour clarifier l'information, prendre en compte l'impact du lavage automobile et la consommation réelle des centres professionnels.

GESTION DE L'EAU : PARCOURS DE DECISION

Interlocuteurs multiples : ministères (transition écologique, économie et finances, industrie) ; services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DDT) ; collectivités locales (région, départements, communes) ; agences nationales (ADEME, agences de l'eau) ; parlementaires (députés nationaux et européens, sénateurs) ; Commission Européenne.

Restrictions d'eau : décisions préfectorales à partir des recommandations du guide sécheresse du Ministère de la transition écologique.



« La gestion des usages de l'eau révèle une chaîne de paradoxes qui fait plusieurs victimes : les professionnels, les consommateurs citoyens, les nappes phréatiques et la ressource en eau. Sans changement de paradigme pour passer d'une vision limitée à l'usage de l'eau à celle, plus globale, axée sur le bénéfice/risque, l'incompréhension des messages a des effets contre-productifs », Yves Brouchet, Directeur Général Eléphant Bleu.

Le paradoxe de mesures contradictoires

D'un trottoir à l'autre, d'interdire le lavage à domicile mais de fermer les centres de lavage, va-t-il faire passer le besoin ou l'envie de laver sa voiture ?

La contradiction des messages environnementaux ne va-t-elle pas faire douter les clients qui pensent faire un acte citoyen en lavant leur voiture, de surcroît dans un centre ? Ou encourager implicitement le lavage à domicile ?

Les clients savent que laver leur voiture la dépollue mais pas les pouvoirs publics. Quel crédit alors donner à la mise en œuvre de la transition écologique de la mobilité en condamnant un acteur de dépollution ?

Comment soutenir la création d'entreprise et prôner le dynamisme économique en fragilisant une filière créatrice de valeurs et constituée à 90% d'entrepreneurs indépendants ?

Ces questions sont au cœur des débats engagés avec les pouvoirs publics et sur lesquels les professionnels du lavage, responsables, veulent faire porter leur voix. Après un long mutisme, des autorités à tous les échelons du territoire, des fins de non-recevoir à répétition, un peu d'écoute et de bon sens ont permis de bouger quelques lignes au niveau national et local, mais encore à la marge.

Source : Mobilians – Eléphant Bleu

Liens utiles

[Diaporama de présentation \(chiffres clés 2022\)](#)

[Pourquoi laver sa voiture dans un centre est écologique ? Vidéo & reportage photos](#)

[Salle de presse Eléphant Bleu \(communiqués + photothèque\)](#)

[Fiches thématiques Mobilians sur le lavage auto](#)

A PROPOS

Depuis plus de 30 ans, Eléphant Bleu construit son modèle de réussite sur un triple savoir-faire, le lavage, la franchise et la distribution. L'enseigne est membre de la Fédération Française de la Franchise et de Mobilians.

Avec 450 centres (210 franchisés et 50 centres en propre) répartis sur toute la France, Eléphant Bleu propose une solution de lavage éco-citoyenne (haute pression, lavage automatique, tunnel et nettoyage intérieur). Elle lui donne une fonction de dépollueur de la mobilité qu'elle exerce en respectant les règles d'une gestion durable de l'eau. [Site Eléphant Bleu](#)

Contact Eléphant Bleu

Solen Ecklé : solen.eckle@hypromat.com
ZI – 15 rue du Travail, BP 47, 67723 Hoerdt
www.elephantbleu.fr



Contact Service Presse CommlC

Catherine Lebée : clebee@commLC.com, 06 07 52 13 77
Marie-Laure Le Gallo : mlegallo@commLC.com, 06 86 44 28 48

87 bis bd Clemenceau, 95240 Corneilles en Parisis
www.commLC.com



Annexe : décryptage en infographies

[DÉCRYPTAGE] LE LAVEUR À DOMICILE

37% des pratiques



SES PRATIQUES

44% lavent au moins une fois par mois

56% utilisent des produits du quotidien

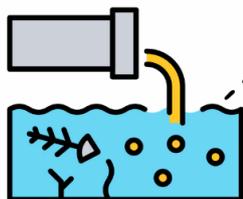
Plus de 40 min pour un lavage extérieur en moyenne.

SA PERCEPTION

49% Economique

26% Flexibilité des horaires

25% Pratique et spacieux



SES CONTRAINTES...

38% Inconfort l'hiver ou sous la pluie

29% Chronophage

Difficulté à trouver le bon dosage de produits et à limiter le rinçage.

CONSTATS

- Ancrage des habitudes
- Méconnaissance sur les consommations d'eau et la pollution des boues de lavage (hydrocarbures, métaux lourds)
- Pourtant, sensibilité croissante à l'environnement
- Méconnaissance sur la fonction dépollution des centres et la restitution de l'eau utilisée

Le lavage à domicile est-il plus écologique que dans un centre ?

340 l = 1 lavage à domicile (seau, tuyau)

130 l : 1 lavage en station

en moyenne

IDEES FAUSSES

Lavage à domicile = bilan écologique satisfaisant

15% ont le sentiment de consommer moins d'eau



SOURCE : Enquête Opinion Way sur les pratiques de lavage, 02/23



[DECRYPTAGE] LE LAVAGE EN STATION

63% des pratiques



MAÎTRISE ET RAPIDITÉ

- Temps de lavage à la carte
- Maîtrise de la consommation

10 à 15 min pour un lavage extérieur en moyenne.



Premier prix d'un lavage en Haute Pression **4 €**

PERCEPTION

54% Proche du domicile

47% Facilité d'accès

34% Rapidité de lavage

30% Qualité de lavage

26% Flexibilité des horaires



CONFORT ET EFFICACITÉ

- Matériel facile à utiliser
- Equipements performants
- Espaces abrités
- Propreté et entretien des lieux
- Choix des moyens de paiement



ÉCONOMIE D'EAU

60 à 160 l

consommation moyenne d'un centre. A domicile (seau ou tuyau), 340 l

95% Restitution de l'eau utilisée, acheminée vers les stations d'épuration après dépollution



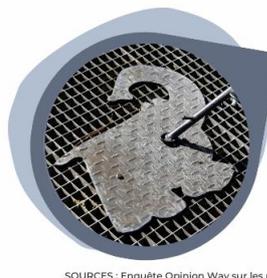
RESPECT DE LA NATURE

360 g

Boues polluées récupérées après un lavage, collectées et valorisées

100%

Savons biodégradables, sans solvant ni phosphate et justement dosés



SOURCES : Enquête Opinion Way sur les pratiques de lavage, 07/22 ; Etude Quali Gatard, 10/22

